2021 Janvier-février-mars

Lettre d'information Santé & Conduite automobile



Mortalité routière. Source ONISR

- > 71 personnes sont décédées sur les routes en janvier 2021 en France métropolitaine, contre 264 en janvier 2020, soit 93 personnes tuées en moins -35,2 %. Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR).
- > Les restrictions en matière de déplacement (couvre-feu) et la réduction des trajets domicile-travail (télétravail) expliquent en grande partie une accidentalité routière moindre. L'ampleur de la baisse doit être également mise en relation avec les chiffres particulièrement dégradés du mois de janvier 2020.
- >Ainsi, si on compare les chiffres de janvier 2021 avec ceux de janvier 2019, cette baisse n'est que de -28,5 %.
- > Les autres indicateurs du mois de janvier 2021 sont également très inférieurs à ceux de janvier 2020. Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'établit à 3472, contre 4540 en janvier 2020, soit 1068 accidents corporels de moins.

La baisse de la mortalité piétonne doit être mise en relation avec les restrictions de déplacement liées au couvre-feu à 18h00.

- > En revanche, la mortalité motocycliste, avec 29 tués, est plus élevée qu'en janvier 2020.
- > La mortalité des automobilistes chute de -44% par rapport à janvier 2020 : 89 automobilistes ont été tués contre 160 en janvier 2020, soit 71 tués de moins.
- > La mortalité routière baisse plus fortement hors agglomération qu'en agglomération en janvier 2021 par rapport à janvier 2020. En revanche, la mortalité est stable sur autoroute.

> Augmentation de la mortalité en Outre-mer:

Les restrictions de déplacements et d'activités étaient moindres outre-mer, et variables selon les territoires, par rapport à la métropole.

L'accidentalité routière est donc du même ordre que ces deux dernières années.

22 personnes ont perdu la vie (6 de plus qu'en janvier 2020 mais seulement 2 de plus par rapport à janvier 2019) et 330 personnes ont été blessées (50 de plus qu'en janvier 2021).

Les modifications profondes des conditions de trafic au cours de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire et le caractère particulièrement atypique de cette année 2020, ont conduit l'ONISR à prévoir, pour ses données conjoncturelles 2021, une double comparaison avec les données 2020 mais aussi 2019, année plus proche des tendances de moyen terme.

Addictions: prévention contre l'alcoolisme

> Alcolab est une nouvelle génération de borne éthylotest, conçue pour la prévention du grand public (discothèques, bars, entreprises, etc.), mais aussi des préventeurs. Sa petite taille et son poids la rendent facilement transportable et accessible à un large public à toute heure. [Prix innovation 2020 - 1 - Promotion des comportements responsables.]

Modes doux : vélos

> Une campagne d'affichage « Attention à vélo, attention aux vélos » Affiches: http://www.securite-routiere.gouv.fr/attention-velo-attention-aux-velos Cette campagne de sensibilisation permet d'interpeller à la fois les cyclistes et les automobilistes sur l'importance d'adopter des gestes simples et des bonnes pratiques sur la route pour améliorer la sécurité des cyclistes. Les différentes accroches des affiches visent à créer une prise de conscience sur la nécessité, par exemple, d'être bien vu pour un cycliste et celle de s'écarter en doublant un vélo pour un conducteur. Les messages de prévention déclinés en septembre et octobre 2020 sur un ton décalé, s'afficheront à nouveau sur les panneaux d'affichage urbains (des bus et abribus) de près de 60 villes, à partir du 11 mai.

Rappelons qu'en 2020, ce sont 174 cyclistes qui ont perdu la vie sur les routes de France. Pour revoir les affiches de la campagne : https://www.securite-routiere.gouv.fr/attention-aux-velos

Véhicules lourds

Ils doivent désormais être équipés d'une signalisation matérialisant leurs angles morts :



Résumé:

Ces zones dont les usagers vulnérables méconnaissent souvent l'ampleur, sont à l'origine d'accidents graves, parfois mortels.

Pour améliorer cette situation, les véhicules lourds (poids-lourds, bus, cars) doivent désormais apposer une signalisation matérialisant leurs angles morts, pour mieux les indiquer aux usagers vulnérables qui circulent à proximité.

Code de la route

> Code de la route. 7 conducteurs sur 10 prennent des libertés avec.

Géraldine GAUDY. Publié le 24 mai 2021. In L'Argus.fr

74 % des conducteurs français qui prennent des libertés avec le Code de la route en font autant avec les règles sanitaires. C'est ce qui ressort d'une étude de la **Fondation Vinci Autoroutes** qui a analysé le comportement de milliers d'automobilistes français et européens.

S'affranchir des règles du code de la route et des consignes sanitaires, les Français le font à plus de 74 % contre 72 % des conducteurs européens.

8 Français sur 10 avouent faire des écarts au code de la route. En Europe, ce sont 75 % des automobilistes qui admettent faire des impairs. Et vous ?

Qui sont ces automobilistes récalcitrants?

Les récalcitrants réguliers sont plus souvent **des hommes** (28% contre 22% des femmes), **des jeunes** (36% des moins de 35 ans, contre 28% des 35-64 ans et 11% des 65 ans et plus) et **des habitants des zones rurales** (28%). Pourquoi ne respectent-ils pas les règles ? Si l'on en croit le baromètre, c'est qu'ils estiment :

- qu'elles ne seraient pas toujours adaptées à la situation ou cohérentes (60%)
- qu'elles sont uniquement destinées à délivrer des sanctions (28%)
- qu'ils peuvent s'en affranchir parce qu'ils sont particulièrement vigilants (23%)
- quel que soit le cas de figure, la crainte de la sanction ne fait pas partie des motivations les plus fortes quand il s'agit de respecter les règles du Code de la route: 13 % des sondés seulement le font pour éviter un PV. 15 % se plient aux règles pour protéger les autres conducteurs et 19 % pour protéger leur passager. Sur la route, c'est la préoccupation de sa propre sécurité qui prime pour 33 % des personnes interrogées.
- 27% des automobilistes envoient et/ou lisent des SMS ou des mails. Les franciliens sont les moins bons élèves.

Handicap et rééducation

> Le centre de rééducation de la Rougeville à Saint Saulve a ouvert en décembre un centre de rééducation à la conduite avec un simulateur unique dans la région. Un moyen pour les

personnes amputées, les victimes d'AVC ou autres de douceur.	reprendre les réflexes, et la confiance en